



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

**Procès-verbal de la séance du 22 novembre 2018
de la MRAe d'Île-de-France**

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 22 novembre 2018 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval (suppléante avec voix délibérative),

Excusés : Jean-Jacques Lafitte, Catherine Mir (suppléante).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 – Approbation du PV de la réunion du 8 novembre 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Le PV de la réunion du 8 novembre 2018 est approuvé.

2 – Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 13 décisions de cas par cas prise depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, dont l'une soumet la révision du PLU de Viarmes (95) à évaluation environnementale, qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

3 – Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : PLUi Val-d'Europe (77), et Paris (75020),
- Cas par cas zonages d'assainissement : pas de dossier.

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Montceau-lès-Meaux (77) et Blandy (91).

4 – Désignation d'un rapporteur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants

- Projet de révision du PLU de l'Isle-Adam (95) – niveau 2 : Jean-Paul Le Divenah .
- Elaboration du PLU de Marolles-en-Brie (77) – niveau à préciser : Paul Arnould

5 – Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul Le Divenah pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 7 décembre 2018 :

- Défrichement en vue de lotissement à Dourdan (91), niveau 0

- Coeur de ville à Bobigny (93), niveau 0
- Centrale solaire Grandpuits à Grandpuits (77), niveau 1 : Paul Arnould
- ZAC des Troènes à Choisy-le-Roi (94), niveau à préciser
- ZAC chemin des Carrières à Orly (94), niveau 1 : Jean-Paul Le Divenah
- 168 – Zone d'activité d'Ablis Nord 2 (78) niveau à préciser (pour info, avis précédent MRAe en date du 24 octobre 2018)
- Réhabilitation Tour Montparnasse Paris (75014), niveau 1 : Judith Raoul-Duval
- ZAC du Haut du Mont Mesly à Créteil (94), niveau 1 : rapporteur à préciser)
- ZAC Polytechnique à Palaiseau (91) niveau 1 : rapporteur à préciser).

6 – Avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement de la caserne Reuilly à Paris (75012)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Paul Le Divenah et Judith Raoul-Duval.

Après délibération, l'avis portant sur la nécessité d'actualiser l'étude d'impact du projet d'aménagement de la caserne Reuilly à Paris est adopté.

7 – Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

- projet immobilier/équipements Héloïse à Argenteuil (95),
- projet Yposkesi – construction d'une unité de production pharmaceutique à Corbeil-Essonnes (91),
- projet d'élevage avicole à Augers-en-Brie (77),
- projet immobilier à Ivry-sur-Seine (94)

qui n'appellent pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h.

Fait à La Défense, le 22 novembre 2018



Jean-Paul Le Divenah, président de séance